

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal sur le budget tenue à la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents messieurs les conseillers Lucien Proulx, Magella Warren, Renaud Camirand, Michel Méthot, Donald Rehel, Robert Daniel et G.-Réjean Cabot et madame la conseillère Doris Bourget sous la présidence du maire, monsieur André Boudreau. Sont également présents monsieur Félix Caron, directeur général, et mesdames Gemma Vibert, greffière, et Caroline Dégarie, trésorière.

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19 h 30.

RÉS. NO. 248-2015 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

RÉS. NO. 249-2015 : ADOPTION DU BUDGET 2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Proulx et résolu à la majorité des conseillers et de la conseillère que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2016** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 045 300 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	541 200 \$
TRANSPORT	1 205 200 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	974 700 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 000 600 \$
LOISIRS ET CULTURE	155 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>259 700 \$</u>
	5 181 700 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

REMBOURSEMENT EN CAPITAL	1 039 500 \$
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	50 000 \$
FONDS RÉSERVÉS	<u>91 800 \$</u>
	1 181 300 \$

**TOTAL DES CHARGES ET DE LA
CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

6 363 000 \$

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES	3 351 000 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 013 000 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	505 000 \$
TRANSFERTS	1 004 900 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	<u>489 100 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	6 363 000 \$

soit et est adopté.

Messieurs les conseillers Michel Méthot et Robert Daniel ont voté contre l'adoption de ce budget.

RÉS. NO. 250-2015 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Bourget et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2016-2017-2018** auquel les projets suivants sont inscrits :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2016-2017-2018

INVESTISSEMENTS	2016	2017	2018	Total
Administration				
Relocalisation bibliothèque de Percé		200 000 \$		200 000 \$
Aménagement sous-sol de l'hôtel de ville		100 000 \$		100 000 \$
Informatique	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	25 000 \$
Total Administration	10 000 \$	310 000 \$	5 000 \$	325 000 \$
Sécurité incendie				
Autopompe citerne, caserne 62		350 000 \$		350 000 \$
Mise à niveau, appareils respiratoires	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Aménagement point d'eau à Prével	5 000 \$			5 000 \$
Total Sécurité Incendie	10 000 \$	360 000 \$	10 000 \$	380 000 \$
Travaux publics				
Camionnette F-550		60 000 \$		60 000 \$
Total Travaux publics	- \$	60 000 \$		60 000 \$
Hygiène du milieu				
Aqueduc :				
Réseau de distribution	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Remplacement de bornes-fontaines	25 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	45 000 \$
Remplacement des conduites	- \$	500 000 \$		500 000 \$
Traitement des eaux usées :				
Réseau de distribution	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$
Stations de pompage	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Champ collectif d'épuration Val d'Espoir	240 000 \$	- \$		240 000 \$
Matières résiduelles :				
Fermeture du L.E.S	50 000 \$	- \$		50 000 \$
Total Hygiène du milieu	405 000 \$	600 000 \$	100 000 \$	1 105 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Matrice graphique numérisée	20 000 \$			20 000 \$
Projet nouvelle rue <i>Camping Baie de Percé</i>	1 000 000 \$	250 000 \$		1 250 000 \$

Promenade	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Projet Côte Surprise		500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Total Urbanisme	1 120 000 \$	850 000 \$	600 000 \$	2 570 000 \$
Total des activités d'investissement	1 545 000 \$	2 180 000 \$	715 000 \$	4 440 000 \$

soit et est adopté.

RÉS. NO. 251-2015 : PUBLICATION DU BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robert Daniel et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que les prévisions budgétaires 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 soient et sont publiés dans les journaux « Le Havre » et « The Gaspé Spec ».

RÉS. NO. 252-2015 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 492-2015

Lecture est faite du règlement numéro 492-2015 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2016.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Donald Rehel et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 492-2015 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

RÉS. NO. 253-2015 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 493-2015

Lecture est faite des articles du règlement numéro 493-2015 concernant les services municipaux d'aqueduc et d'égout qui ont trait à la modification des tarifs de compensation pour l'aqueduc, les autres sections dudit règlement demeurant les mêmes que celles présentement en vigueur.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller G.-Réjean Cabot et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 493-2015 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, monsieur le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 20 H 45, monsieur le conseiller Lucien Proulx propose la levée de la présente séance.

ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE

GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE